



Webinaire opérateurs Delta-IE volet Import

12 mars 2024

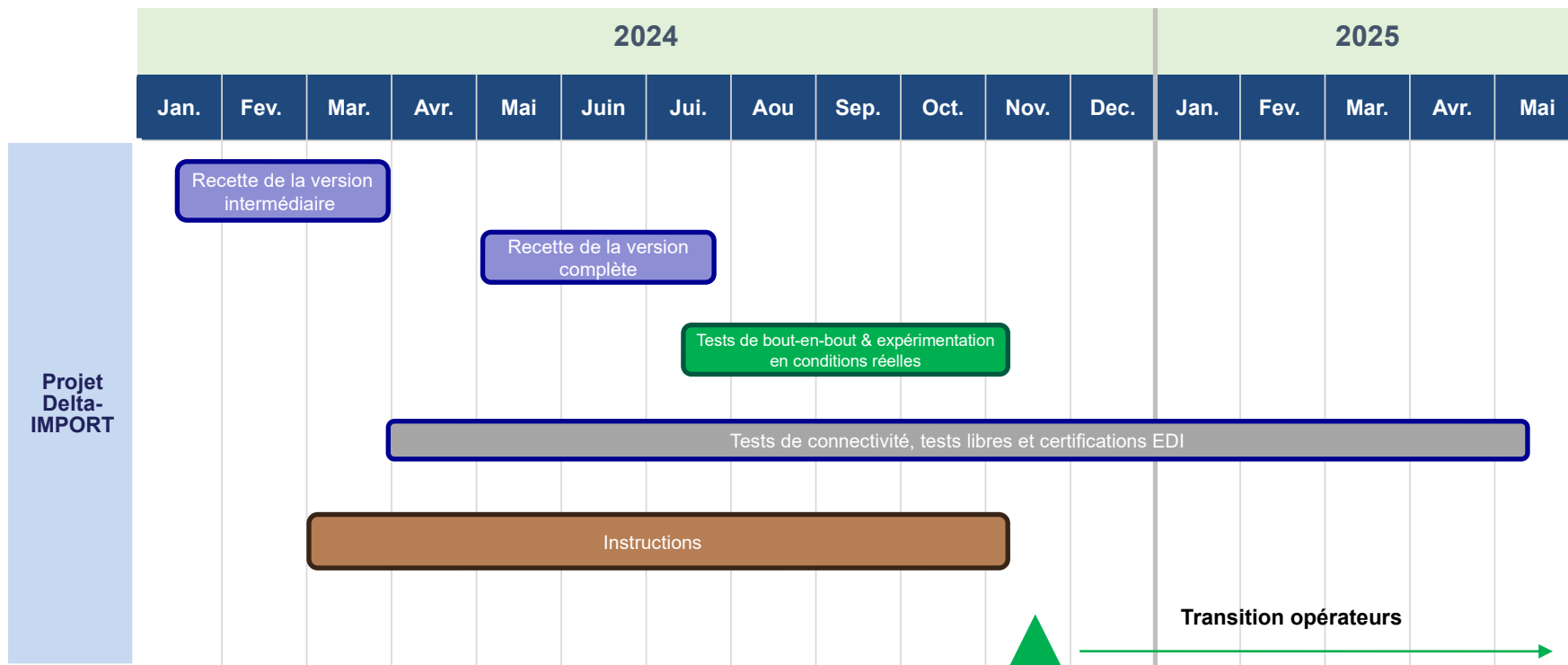
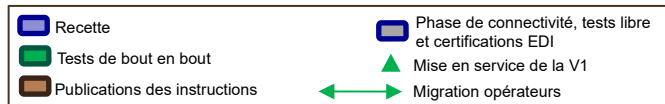
Ordre du jour

1. Point d'avancement du projet Delta-IMPORT
2. Informations sur la stratégie de déploiement
3. Focus sur le PDF de la déclaration en douane
4. Focus sur le fonctionnement DS/DC (déclaration simplifiée / complémentaire)

Annexe

- Périmètre Delta-IMPORT pour la mise en service (V1)
- Documentation de référence

Point d'avancement du projet Delta-IMPORT



Point d'avancement du projet Delta-IMPORT

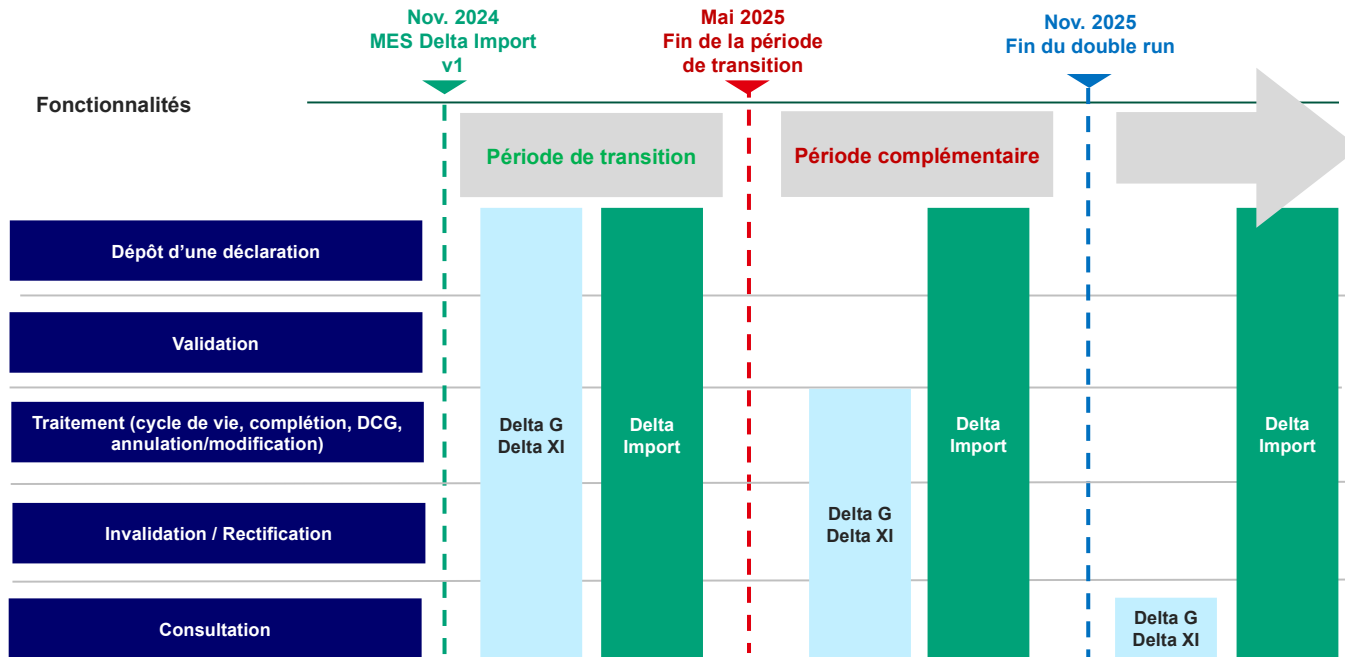
Réalisé

- Planning de publication des instructions diffusé le 22 février

En cours / A venir

- Recette applicative en cours
- Publication du protocole de certification et démarrage des tests avec les prestataires EDI (avril)
→ Un sondage sera envoyé prochainement aux prestataires EDI afin de connaître leur avancement sur la préparation des tests EDI (connectivité, tests libres, etc.)
- Période de démarrage des tests opérateurs en DTI et modalités à déterminer

→ La stratégie de déploiement sera définie de manière plus complète d'ici fin mars.



Période de transition :

- L'objectif est que la majorité des prestataires/opérateur basculent à partir de la mise en service de novembre
- Les déclarations seront alors déposées dans Delta-IMPORT
- Delta-G/XI restent ouverts durant la période de transition
- Accompagnement des opérateurs par la Douane durant la phase de tests libres et de certification

Période complémentaire :

- Les opérateurs ne peuvent plus déposer leurs déclarations dans Delta-G/XI.
- Pendant cette période, les opérateurs peuvent déposer des demandes d'invalidation et de rectification dans Delta-G/XI
- Au début de cette période, les opérateurs peuvent également terminer les mouvements initialisés dans Delta-G/XI

Focus sur le PDF de la déclaration en douane

- Diffusion par note aux opérateurs n° 2400015 du 24 janvier 2024.
- Elaboration de la version DGDDI éditable de la déclaration en douane.
- Ce modèle est susceptible d'évoluer à la marge selon les retours utilisateurs.
- Les opérateurs peuvent s'en inspirer pour leur propre modèle, sous réserves.
- Rappel : le pdf n'a pas de valeur juridique, seuls les messages électroniques émis et reçus dans Delta IE font foi.

Focus sur le fonctionnement DS/DC –

Rappel réglementaire

Déclaration complémentaire	Article	Délais de dépôt
<p>Générale</p> <p>Elle ne couvre qu'une seule déclaration simplifiée.</p>	<p>Art. 146§1 de l'AD</p> <p>Art.146§3ter de l'AD</p>	<p>10 jours à compter du BAE de la DSI.</p> <p><u>Circonstances exceptionnelles</u> : 120 jours à compter de la date de BAE de la DSI.</p>
<p>Périodique</p> <p>Elle ne couvre qu'une seule déclaration simplifiée</p>	<p>Art. 146§3 de l'AD</p> <p>Art.146§3ter de l'AD</p>	<p>10 jours à compter de la fin de la période couverte par la déclaration complémentaire.</p> <p><u>Circonstances exceptionnelles</u> : 120 jours à compter de la date de BAE de la DSI.</p>
<p>Récapitulative</p> <p>Elle couvre plusieurs déclarations simplifiées.</p>	<p>Art. 146§3 de l'AD</p> <p>Art.146§3ter de l'AD</p>	<p>10 jours à compter de la fin de la période couverte par la déclaration complémentaire.</p> <p><u>Circonstances exceptionnelles</u> : 120 jours à compter de la date de BAE de la DSI.</p>

Focus sur le fonctionnement DS/DC – D48

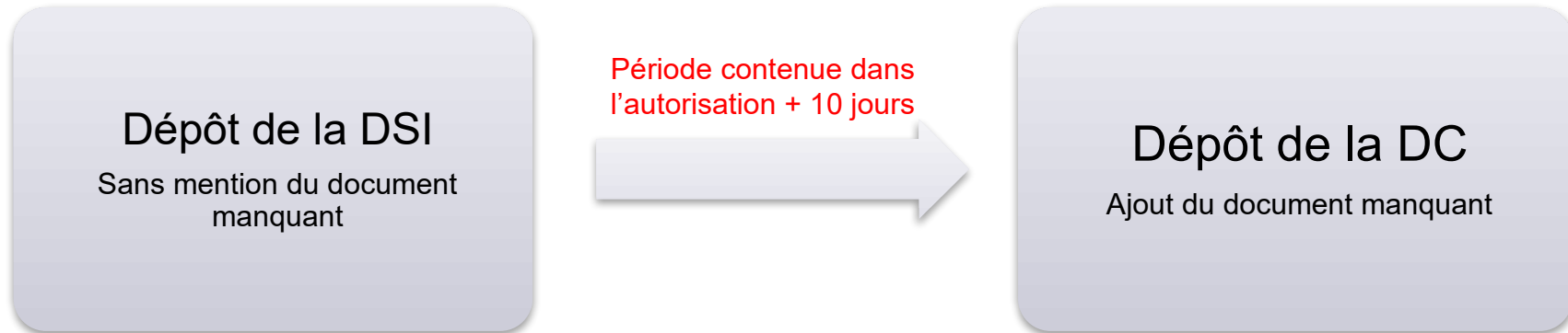
Processus de report de document uniquement possible avec une déclaration simplifiée

↳ Autorisation de déclaration simplifiée **obligatoire** pour Delta IE.

Cas n° 1 : document disponible après le dépôt de la DC



Cas n° 2 : document disponible entre la DS et la DC.



Focus sur le fonctionnement DS/DC – AVP

Données à saisir :

- Autorisation de déclaration simplifiée
- Autorisation d'AVP



Avez-vous des questions ?

**Prochain webinaire :
Le 17 avril 2024**

Périmètre Delta-IMPORT

Le périmètre de la V1 a été enrichie pour intégrer les fonctionnalités suivantes.

Les fonctionnalités suivantes restent à allotir pour les versions suivantes de Delta-IE volet Import.

Dédouanement

Dédouanement pour importation en mise en libre pratique (40) :

- En un temps et deux temps
- Avec ou sans anticipation
- Pour toutes les marchandises yc. celles soumises à présentation de DOP
- Avec paiement au comptant ou report de paiement par crédit
- Des flux cargo et express
- Dédouanement Centralisé National
- Dédouanement Centralisé Communautaire (iso-fonctionnel)
- Y compris pour le flux transmanche (connexion au SI Brexit)

Dédouanement pour importation en régime particulier yc. le placement sous la destination particulière.

Dédouanement via l'inscription dans les écritures des déclarants (IED) ex-entrepôt de type D.

Fonctionnalités transverses

- Annulation d'une déclaration anticipée
- Invalidation d'une déclaration
- Accès en DTI et en EDI pour opérateur
- IHM douaniers yc. traitement en masse des demandes d'invalidation et des libérations
- Génération du PDF de la déclaration en douane
- Modification d'une déclaration anticipée
- Rectification d'une déclaration
- Déclaration de reprise suite à la procédure de secours

- DS occasionnelle
- Interface douanière pour demande d'autorisation sur déclaration (REC sur DEC)
- Dédouanement via l'inscription dans les écritures des déclarants (IED), avec ou sans Notification de Présentation (NP)
- Complément processus 2T : DC récapitulative
- Invalidation groupée et annulation groupée
- Invalidation partielle
- BAE automatique après paiement au comptant (Remontée d'info depuis Intercom)

Liste non exhaustive.

Documentation de référence

Documents de référence	Contenu
<ul style="list-style-type: none">• Contrat de Service Opérateurs (CSO) V7	<ul style="list-style-type: none">• CSO V7 (dernière version pour la V1 de Delta-Import) publié le 15 décembre<ul style="list-style-type: none">• Lien vers le CSO V7
<ul style="list-style-type: none">• Planning des instructions	<ul style="list-style-type: none">• Version mise à jour et diffusée le 22 février sur douane.gouv :<ul style="list-style-type: none">• Lien vers le planning des instructions
<ul style="list-style-type: none">• Instructions Comint1<ul style="list-style-type: none">• n° 2000216 du 02/11/23• n° 2000219 du 06/11/23• n° 24000015 du 24/01/24• n° 24000037 du 22/02/24	<ul style="list-style-type: none">• Migration des autorisations de DS existantes vers l'applicatif européen CDS ;• Ouverture du formulaire DS dans l'applicatif européen CDS ;• Édition des déclarations Delta IE en PDF ;• Planning prévisionnel révisé de publication des instructions.

Documentation de référence

Documents de référence	Contenu
<ul style="list-style-type: none">• [Instruction] Notes FIN3<ul style="list-style-type: none">• n° 23000238 du 8 juin 2023• note aux opérateurs n° 23000292 du 17 juillet 2023	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle doctrine en matière de garantie des dettes nées dont l'exigibilité ou le montant n'est pas certain.• Nouvelles modalités de suivi de la garantie des dettes nées (crédit des dettes nées) et des dettes susceptibles de naître (tenue d'écritures en comptabilité-matières).